



Parcours de formation à la catégorie A1 du permis de conduire

- Une évaluation de départ sur un logiciel conforme afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette de 125 cm³, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules moto obligatoire et facultatif
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- Les distracteurs
- L'alcool
- La vitesse
-

Lors de séquences animées d'1 Heure organisées chaque semaine mercredi de 18h à 19h.

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Dans un premier temps l'enseignant moto formera l'élève à la Maîtrise du véhicule sur plateau hors circulation puis dans un deuxième temps l'enseignant moto formera l'élève à la Maîtrise du véhicule en circulation.



La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- 🚲 -maîtriser le maniement du deux-roues motorisés ;
- 🚲 appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- 🚲 circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- 🚲 pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétences et sous-compétences seront traitées en abordant les points suivants : -

- 🚲 le pourquoi ;
- 🚲 le comment ;
- 🚲 les risques ;
- 🚲 les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- 🚲 les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- 🚲 l'auto-évaluation.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage et dans la fiche de suivi de chaque élève. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire

Tout au long de la formation pratique de l'élève, l'enseignant procédera aux évaluations prévues dans le livret d'apprentissage.

Ces évaluations permettent de valider séparément les objectifs pédagogiques de chacune des étapes de formation, d'une part, et de valider de façon globale la formation et les acquis de l'élève, d'autre part.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- la nuit (si le cas se présente).